

*Ville de Saguenay,
arrondissement de La Baie*

Le Cap-à-l'Ouest

**Un parc de la nordicité et
du développement durable**



3111 Monseigneur Dufour, La Baie (Québec) G7B 4H5
Téléphone : (418) 697-7830 – Télécopieur : (418) 544-0257
Courriel : pierret@cqdd.qc.ca • Site Internet : www.cqdd.qc.ca

Mai 2003

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE DU PROJET (ÉLÉMENTS TIRÉS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ)	4
1.1 LOCALISATION ET POSITIONNEMENT RÉGIONAL	5
1.2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES	5
1.3 LE POTENTIEL RÉCRÉOTOURISTIQUE	8
1.3.1 Activités récréatives actuelles.....	8
1.3.2 Potentiel de développement touristique.....	9
1.3.3 L'arrondissement de La Baie et la nordicité	10
1.4 QU'EST-CE QUE LA NORDICITÉ ?.....	11
2. DESCRIPTION DU PROJET	14
2.1 MISSION, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PARC.....	15
2.1.1 La mission du Parc.....	15
2.1.2 Le thème de la nordicité et du développement durable	15
2.1.3 Les valeurs et principes.....	15
2.1.4 Les retombées régionales	16
2.1.5 Les objectifs du Parc	16
2.1.6 Les clientèles visées.....	16
2.1.7 La politique administrative face aux propriétaires terriens	18
2.2 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS.....	19
2.2.1 Les principales infrastructures.....	19
2.2.2 Les grands secteurs d'aménagement récréatif et touristique	19
2.2.3 Les grands secteurs d'aménagement agricole.....	20
2.3 PROGRAMMATION ET ANIMATION	21
2.3.1 Des peuples nordiques... divers !	21
2.3.2 Une thématique vaste et féconde	22
2.3.3 La chaleur dans l'univers de la nordicité.....	22
2.3.4 Un exemple d'exploitation du thème	23
3. ORIENTATION MARKETING DU PROJET	26
ANNEXE	30

1. CONTEXTE DU PROJET (ÉLÉMENTS TIRÉS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ)

1.1 Localisation et positionnement régional

Plusieurs aspects de la localisation et du positionnement régional favorisent largement la mise en valeur du Cap-à-l'Ouest en tant que territoire d'un futur Parc laboratoire de la nordicité et de développement durable. Ces aspects concernent le bassin de population dans un rayon de 20 km à 30 km, la proximité des agglomérations urbaines et des grands axes routiers, sans oublier, une situation géographique privilégiée sur le fjord du Saguenay .

En effet, le Cap-à-l'Ouest occupe la tête du fjord, sorte de péninsule qui s'avance vers l'Est sur près d'une dizaine de kilomètres. Tel un énorme promontoire rocheux, il sépare les deux branches maritimes que sont la Baie des Ha ! Ha ! et la section de la rivière Saguenay appelée « bras de Chicoutimi ». Ce positionnement incomparable, avec ses 32 km de rives, en fait un lieu privilégié de contact avec le fjord, véritable bras de mer navigable considéré comme un attrait naturel de premier plan.

Plus précisément, le territoire est localisé dans la partie nord-ouest de l'arrondissement de La Baie, au cœur de la M.R.C. du Fjord et de la grande municipalité de Saguenay -. D'une superficie d'environ 67 km², ce territoire couvre à lui seul près de 20 % de l'ensemble du territoire municipal de l'arrondissement de La Baie. Par rapport à sa portion uniquement terrestre, le territoire d'étude fait environ le quart de la superficie de la municipalité.

Au point de vue démographique, ce territoire périurbain à caractère rural est situé au centre d'un bassin de population de 100 000 personnes dans un rayon de proximité de 20 km (20 minutes en automobile) à partir de son entrée principale, secteur Bagotville. Dans un rayon de 30 km, le bassin de population passe à 150 000 personnes.

Par rapport au réseau routier majeur, le territoire d'étude est situé à la convergence de plusieurs grands axes routiers de la région. Citons les routes 170 et 372 qui assurent la liaison Est-Ouest en provenance du bassin de population des arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière et, dans le cas de la 170, le lien avec les municipalités du Bas-Saguenay et de Charlevoix-Est. La route 381 relie quant à elle l'arrondissement de La Baie à la municipalité de Ferland-et-Boilleau et à la région de Charlevoix-Ouest. L'accès au Parc Saguenay, secteur Rivière-Éternité, et au Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, secteur Baie Sainte-Catherine, emprunte la route 170 avec un transit obligatoire par le territoire de l'arrondissement de La Baie.

Le réseau routier majeur est admirablement bien complété par la présence d'infrastructures de transport aérien et maritime. En effet, l'arrondissement de La Baie accueille le plus important aéroport civil de la région, une marina de plaisance et le quai Agésilas-Lepage, point de départ et d'arrivée d'excursions sur le Saguenay et de paquebots transocéaniques.

Le quai Laurier Simard, situé dans l'arrondissement de La Baie, secteur Grande-Baie, est déjà fort bien aménagé pour l'observation et la détente, mais pourrait également être adapté pour recevoir les bateaux de croisière. Un tel équipement donnerait directement accès par voie d'eau au Musée du Fjord et à la Pyramide des Ha ! Ha !

1.2 Principales caractéristiques géographiques

Plusieurs caractéristiques géographiques font du Cap-à-l'Ouest un site remarquable qu'il convient de protéger et de mettre en valeur, tel que souligné dans l'étude d'opportunité de 1997.

Outre les aspects avantageux de sa localisation à la tête du fjord et son positionnement stratégique au cœur des infrastructures de transport et du bassin de population du Saguenay, le Cap-à-l'Ouest est un territoire naturel à haute valeur écologique et, surtout, à haute valeur paysagère.

La qualité de ses paysages, typiques d'une ancienne vallée glaciaire inondée par la mer et bordée de nombreuses falaises ou fenêtres visuelles sur le Fjord du Saguenay, font du Cap-à-l'Ouest un territoire naturel d'une grande beauté reconnue par de nombreux amateurs de nature et de plein air. Même la partie Ouest du territoire d'étude, entre la Route de l'Anse-à-Benjamin et la Ligne Bagot, secteur largement agricole, présente un paysage champêtre à découvrir grâce à son relief vallonné lui donnant un allure de « petite Suisse ».

La forme générale du terrain est celle d'un vaste dôme rocheux qui s'élève abruptement de 150 à 200 mètres au-dessus des eaux du Saguenay et s'étend sur environ 10 km de long par 5 km de large. Le Cap-à-l'Ouest est ceinturé de parois escarpées couvertes de forêts résineuses matures, dont quelques pinèdes exceptionnelles pour la région. Ces forêts riveraines, à haute valeur écologique, sont des reliques ou des témoins des grandes « pinières » qui couvraient jadis les coteaux du Saguenay à l'époque des premiers arrivants européens.

L'intérieur de la « péninsule » est quant à elle couverte de forêts mélangées sur les sites plus productifs, et résineuses dans les secteurs de sols minces sur affleurements rocheux caractéristiques d'une grande partie du Cap-à-l'Ouest.

En dehors de la Baie des Ha ! Ha ! et de la rivière Saguenay (bras de Chicoutimi), le réseau hydrographique intérieur du territoire d'étude est constitué d'une douzaine de ruisseaux dont la plupart sont intermittents, de deux petits lacs et d'une dizaine d'étangs et marécages. Les principaux éléments hydrographiques d'eau douce sont :

- le ruisseau Benjamin;
- le ruisseau de l'Anse-à-Poulette;
- le ruisseau Rouge;
- le ruisseau de l'Anse-au-Sable;
- le ruisseau de la Grande-Anse;
- le ruisseau Tremblay;
- le lac du Castor; et,
- le lac Grand ou lac Long.
- Les principaux éléments topographiques ou géomorphologiques sont :
 - le promontoire de la Croix-du-Centenaire;
 - les nombreux escarpements qui surplombent la Baie des Ha ! Ha !, autant de fenêtres visuelles dont plusieurs sont accessibles à partir du sentier Eucher;
 - le promontoire du Cap-à-l'Ouest et quelques autres dômes rocheux dans les environs;
 - les murailles entourant l'Anse-à-Poulette, dont la paroi François-Xavier Garneau;
 - la faille géologique appelée localement « le coffre »;
 - la faille géologique de l'Anse-à-Poulette, relevée récemment par des géologues;
 - le Cap Rasmussen;
 - un dôme rocheux situé au sud-est des lots publics intramunicipaux;

- la faille géologique de l'Anse-à-la-Puce.

La ligne de rivage du Cap-à-l'Ouest présente près d'une vingtaine de petites anses, sortes de havres paisibles et d'une grande beauté. Ces abris naturels sont propices à l'accostage des petites embarcations (kayak de mer, chaloupe, zodiac, etc.) en étant abrités du vent et des vagues par des replis de terrain. Ils présentent des grèves constitués de cailloux, de sable et de gravier. Il est à noter que l'Anse-au-Sable, située du côté nord du Cap-à-l'Ouest, présente l'une des plus belles plages de sable de tout le Fjord du Saguenay.

Les principales anses au Cap-à-l'Ouest sont :

- l'Anse-à-Philippe: belle ouverture visuelle sur la partie amont de la Baie des Ha ! Ha !;
- l'Anse-à-Benjamin: abrite la Marina de l'arrondissement de La Baie et le site historique des Écorceurs;
- l'Anse-à-Poulette: sauvage, escarpée et bordée de pins, accessible par le sentier Eucher;
- l'Anse-à-Pierrot: sauvage, entourée de falaises et accessible uniquement par voie d'eau;
- l'Anse Platte: sauvage, bordée par une belle pinède et accessible par voie d'eau;
- l'Anse-à-Bouchard: demeurée sauvage et accessible par un chemin forestier;
- l'Anse-au-Sable: plage de sable unique, accessible par un chemin forestier et secteur de villégiature (cinq chalets);
- l'Anse-à-la-Puce : très sauvage et difficile d'accès en raison des forts courants de marée dans ce secteur, mais qui vaut largement la découverte; et,
- la Grande-Anse: industrialisée, abritant les installations portuaires de Port Saguenay.

Cinq tronçons de routes rurales pavées traversent et donnent accès au territoire d'étude. L'accès principal traverse une partie du centre-ville de l'arrondissement de La Baie, secteur Bagotville, emprunte la rue Victoria, le *Chemin Saint-Joseph* et finalement la *Route de l'Anse-à-Benjamin*. L'accès peut se faire également du côté de l'arrondissement de Chicoutimi par le *Chemin Saint-Martin*, la *Ligne Bagot* ou bien la *Route de Grande-Anse*. Ces routes totalisent près d'une trentaine de kilomètres dans les limites du territoire d'étude.

Le *Chemin du Cap-à-l'Ouest*, non goudronné celui-là, donne accès à l'intérieur de la péninsule jusqu'à son extrémité Est, soit sur une longueur d'environ 10 km. Finalement, plusieurs petits chemins forestiers ou de ferme sillonnent le territoire et permettent l'accès à la majeure partie de celui-ci avec des véhicules adaptés (4 X 4, tracteurs, VTT, etc.).

Il importe de construire une grille des avantages et désavantages de la troisième option afin de présenter la question aux propriétaires et à Grande Anse.

En ce qui concerne ces derniers, nous avons plusieurs éléments à mettre en valeur sur les avantages d'un parc de la nordicité et du développement durable à proximité :

- cela garantit qu'il n'y aura pas de résidences permanentes sur ce territoire qu'il y aura un contrôle de la villégiature ;
- qu'ils bénéficieraient d'un atout pour leur image publique en s'associant de près au développement d'un tel parc et à l'amélioration de la qualité de vie de la région. Un avantage au plan de l'acceptabilité sociale que l'on trouve nulle part ailleurs.

1.3 Le potentiel récréotouristique

1.3.1 Activités récréatives actuelles

Le territoire du Cap-à-l'Ouest est, depuis plusieurs années, un lieu de prédilection pour la pratique du plein air. La voile, le nautisme, la randonnée pédestre, l'observation, la pêche blanche et la motoneige attirent une clientèle de masse en toute saison et ce, de façon presque naturelle, sans véritable produit structuré ni aucun effort publicitaire particulier.

Cela tient certainement à l'immense potentiel récréatif du territoire, notamment, le secteur de l'Anse-à-Benjamin avec sa marina, le site historique des Écorceurs, le sentier Eucher et le promontoire de la Croix-du-Centenaire, fenêtres renommées sur le paysage environnant. On retrouve un plan d'eau majestueux, la Baie des Ha! Ha!, entouré de caps et de promontoires rocheux aux nombreux belvédères naturels. On y pratique la voile et le nautisme; d'ailleurs la marina de l'Anse-à-Benjamin est le port d'attache d'une soixantaine de bateaux de plaisance, sans compter les navigateurs de passage qui viennent y faire escale.

L'hiver, les glaces du secteur de l'Anse-à-Benjamin deviennent, l'espace de quelques mois, le site d'une activité fébrile avec un village de pêche blanche regroupant environ cinq cents cabanes. Il n'est pas rare d'y retrouver plus d'un millier de personnes lors de certaines activités populaires. Les motoneigistes peuvent accéder au village de pêche blanche par un réseau de sentiers entretenus (Club Saguenay). Ces sentiers permettent de rejoindre le relais du Club sportif Cap-Ouest, de continuer vers les deux autres villages de pêche blanche sur la Baie des Ha! Ha! et de rejoindre le réseau régional et provincial.

La Croix-du-Centenaire et le fameux sentier Eucher lui donnant accès sont très appréciés des randonneurs. Certaines fins de semaine, particulièrement à l'automne, des centaines de marcheurs sont au rendez-vous afin de profiter des magnifiques points de vue qu'ils offrent.

Les plus hardis peuvent prolonger la randonnée jusqu'au Cap Rasmussen, environ neuf kilomètres plus loin, dans des décors variés et enchanteurs. D'ailleurs, le sentier Eucher a servi de lieu de rassemblement aux marcheurs de toute la province dans le cadre du Festival de la marche qui s'est tenu les 10 et 11 juin 2000.

D'autres activités récréatives sont également pratiquées au Cap-à-l'Ouest. De nature extensive, ces activités impliquent néanmoins un bon nombre d'utilisateurs. Les plateaux intérieurs du Cap-à-l'Ouest sont réputés pour la cueillette des bleuets et des champignons. La chasse au petit gibier s'y pratique également, de même que la randonnée équestre, le véhicule Quad, le vélo de montagne et le traîneau à chiens. Les nombreux sentiers forestiers qui sillonnent l'intérieur du territoire, bien qu'aucunement entretenus, servent de base à la pratique de ces activités extensives.

Malgré un cadre naturel capable de susciter spontanément autant d'intérêt parmi les amateurs de plein air, les activités récréatives au Cap-à-l'Ouest souffrent d'un manque flagrant de structuration et d'organisation, de même que de l'absence d'un véritable produit récréotouristique. Non seulement le potentiel récréotouristique est sous-développé, mais l'absence de structuration entraîne des désagréments significatifs, autant pour les utilisateurs que pour les propriétaires de lots privés. Les conflits d'usage sont fréquents et la sécurité fait largement défaut.

Actuellement, n'importe qui circule n'importe où au Cap-à-l'Ouest, la plupart du temps sans l'autorisation des propriétaires. Cela occasionne parfois des altercations entre les utilisateurs et les propriétaires. De plus, la popularité du territoire en incite plusieurs à manquer de civisme envers la propriété privée. On prélève des ressources naturelles, sans même se soucier de demander la permission aux propriétaires. Bien souvent ceux-ci l'accorderaient volontiers, si au moins on prenait la peine de la leur demander.

Il arrive que des randonneurs tombent nez à nez avec des chasseurs armés jusqu'aux dents qui pratiquent leur activité dans des endroits inappropriés. Ces situations sont aussi désagréables que dangereuses et personne n'y gagne à ce compte. C'est pourquoi nous croyons qu'il vaudrait mieux mettre un peu d'ordre au Cap-à-l'Ouest, tout en bonifiant son immense potentiel récréotouristique.

1.3.2 Potentiel de développement touristique

Les perspectives de développement récréotouristique au Cap-à-l'Ouest sont considérables. Déjà pourvu d'une base solide quant à la pratique d'activités de plein air, tout demeure à faire afin d'y développer un véritable produit récréotouristique à portée internationale. Un produit qui se voudrait structurant, non seulement pour les résidents et propriétaires privés, mais également pour l'économie locale et régionale.

Pour les propriétaires et utilisateurs; il permettrait de solutionner les conflits d'utilisation et les irritants qui découlent de certaines pratiques anarchiques. Pour l'économie; la création d'emploi et les retombées sous diverses formes serviraient à la bonification et la consolidation de l'offre récréotouristique globale de l'arrondissement de La Baie.

Les activités récréatives (nautisme, sentier Eucher) qui sont déjà bien implantées au Cap-à-l'Ouest lui sont particulières à l'arrondissement de La Baie et représentent le fondement de son créneau qui le distingue. D'autres activités représentatives du site pourraient s'ajouter, sans pour autant dupliquer les organisations locales existantes. Mais le plus important, le créneau naturel du secteur de l'Anse-à-Benjamin et du Cap-à-l'Ouest pourrait être bonifié et raffiné dans une perspective touristique.

Nous croyons en ce sens que le potentiel récréotouristique du Cap-à-l'Ouest est largement sous-développé si l'on considère ses qualités intrinsèques et spécifiques. Cette spécificité marquée rend possible son développement de façon intégrée avec le milieu, en complémentarité avec les autres organisations touristiques présentes dans l'arrondissement de La Baie et dans la partie amont du Fjord.

La Marina de Baie est la seule marina de l'arrondissement de La Baie. Elle est localisée dans le secteur de l'Anse-à-Benjamin, l'un des plus attrayant du Haut-Saguenay pour les amateurs de voile. On y retrouve un calme champêtre à moins de 5 minutes du centre de La Baie, et l'accès direct à un plan d'eau de premier plan pour la pratique de la voile. L'accès aux marinas de l'arrondissement de Chicoutimi est bien plus problématique, en raison des forts courants de marée et de l'étroitesse du chenal navigable.

Le nautisme pourrait être développé davantage au Cap-à-l'Ouest, avec l'implantation de services adaptés pour cette pratique, l'amélioration de l'esthétique et de la fonctionnalité des équipements actuels. Une école de voile pourrait profiter de la Baie des Ha! Ha!, plan d'eau particulièrement approprié à la pratique de la voile.

La réorganisation complète du secteur de l'Anse-à-Benjamin permettrait d'y intégrer le centre d'accueil et de démonstration du Parc. Des aménagements paysagers soignés, complétés de plantations d'arbres fruitiers et des jardins décoratifs, donneraient au site toute sa splendeur.

La randonnée pédestre, activité très populaire auprès des européens, pourrait également être bonifiée. Le sentier Eucher, déjà fort apprécié des marcheurs, pourrait être amélioré jusqu'à la Croix-du-Centenaire afin de le rendre accessible au grand public.

L'activité de pêche blanche dans le secteur de l'Anse-à-Benjamin pourrait également être recadrée dans une perspective touristique, avec pour modèle le site de Sainte-Anne-de-la-Pérade qui fait figure de pionnier en la matière.

L'intérieur du Cap-à-l'Ouest, terrain de jeux privilégié pour le plein air d'aventure, pourrait servir d'assise territoriale afin d'y développer les activités extensives de randonnée équestre, randonnée pédestre, traîneau à chiens, agrotourisme, cueillette de fruits sauvages et cabane à sucre. Un réseau de refuges bien situés favoriserait la pratique d'activités sur quatre saisons, en tout confort et sécurité.

1.3.3 L'arrondissement de La Baie et la nordicité

La nordicité est un des éléments forts dans l'arrondissement de La Baie. La politique culturelle affirme, en ce qui concerne le développement de nos spécificités : *« le développement d'activités économiques culturelles, la mise en valeur de notre patrimoine, le caractère nordique de notre milieu de vie, la beauté de nos paysages sont autant de thématiques qu'il faudra développer »*.

Les éléments géographiques de l'arrondissement de La Baie, à la fois continentaux et maritimes, renforcent la spécificité nordique du milieu : l'omniprésence du Fjord fortement associé à la nordicité et qui fait sentir ses humeurs tranquilles ou violentes ; les paysages variés qui comprennent une immense nappe d'eau, un relief montagneux, des paysages urbains et champêtres, un horizon défini au loin par le massif des monts Valins, où l'on remarque la couleur bleue des grands massifs montagneux ; la présence de la forêt boréale et le climat marqué pour chaque saison ; la présence d'une faune aquatique arctique.

L'été : la flore de type laurentienne ; le trafic maritime qui pénètre dans le cœur du plateau laurentien ; la pêche en eau douce et en eau salée ; le doux climat qui s'oppose à celui de l'hiver (le contraste).

L'automne : les couleurs de la végétation ; l'observation des oiseaux migrateurs ; la chasse au gros et au petit gibier.

L'hiver : la pratique de la pêche blanche avec près de 1 000 cabanes à pêche ; les amateurs de motoneige ; le ski nordique, le ski alpin, le traîneau à chien.

Le printemps : la présence du brise-glace et la débâcle qu'accompagnent les marées ; production de sirop d'érable ; l'accès à la forêt sur la neige croûtée lors des matins froids (un phénomène unique).

Actuellement, les capacités d'hébergement sont saturées pendant l'été. Dans l'état actuel des choses, une augmentation du tourisme en saison estivale est peu profitable. Les aubergistes et les autres promoteurs ne peuvent indéfiniment grossir leurs infrastructures pour répondre aux besoins intenses de l'été, s'il leur faut les maintenir en dessous du seuil de rentabilité pendant tout le reste de l'année. C'est pourquoi l'augmentation de la fréquentation touristique après le 15 août est cruciale. D'ailleurs, les touristes semblent apprécier de plus en plus les produits axés sur

l'hiver et la neige. Avec le thème de la nordicité et du développement durable, l'arrondissement de La Baie fait la promotion des quatre saisons, avec un accent mis sur son maillon le plus faible et le plus profitable : l'hiver.

Le Parc donnera une nouvelle valeur au produit touristique à l'arrondissement de La Baie et, par conséquent, à toute la ville de Saguenay. Il fournit une occasion pour que se développe autour de ce thème une image forte avec un produit directement associé au Fjord du Saguenay. Tout un volet international s'ouvre grâce à cette orientation.

1.4 Qu'est-ce que la nordicité ?

Le Nord est divisé en quatre grandes zones géographiques :

- le Pré Nord
- le Moyen Nord
- le Grand Nord
- l'Extrême Nord



Ces zones font le tour de la planète dans l'hémisphère nord (circumterrestre). Elles ne sont pas définies uniquement par les latitudes, quoiqu'elles fixent la frontière mondiale du Nord entre le 50e et le 70e degré de latitude. Ces zones dépendent d'un ensemble de facteurs appelés valeurs polaires ou vapos.

Les vapos font référence à tous les éléments qui influencent les conditions de vie à l'intérieur de la zone froide de l'hémisphère boréal. Le fait central des vapos est celui du froid et de ses liens avec l'humidité, la neige, tous les types de glace, le vent, le relief, les extrêmes saisonniers, les courants atmosphériques et marins, la faune et la flore, l'isolement. Cette notion de la nordicité est assez large pour ne rien refuser de ce qui peut contribuer à la compréhension maximale de toutes les manifestations de tous les pays froids. « La nordicité exprime « l'état de nord », qu'il soit réel ou vécu » (Hamelin).



Le monde nordique se situe entre 200 vapos et 1000 vapos, le plus élevé correspondant au pôle nord. L'Alaska, le Groenland et une partie du Canada, de la Russie et des pays scandinaves font partie du Nord.

L'arrondissement de La Baie, par exemple, se situe à environ 49° de latitude. À cette latitude, et en fonction de ses vapos, il se trouve dans la partie nord du Pré Nord. Le Pré Nord est la dernière zone où

l'agriculture peut être pratiquée sans assistance technique. Par contre, la ville de Québec obtient 125 vapos, ce qui l'exclue du monde nordique. Dans son ensemble, le Québec a une intensité nordique élevée, plus forte même que celle du Yukon.

Le Nord est un milieu fragile et vulnérable. 20 millions de personnes y vivent, dont 125 000 Inuits. Les rivières du Nord transportent environ 10% des eaux qui coulent dans les rivières du

monde. La forêt boréale est un immense écosystème qui renferme plus du quart des arbres de la planète et plus de la moitié des conifères du monde.

Nordicité et développement durable

« Le concept de la nordicité inclut les dimensions géographiques, historiques, techniques et les attitudes humaines ». Louis-Edmond Hamelin.

Une grande parenté existe entre le concept de développement durable et celui de la nordicité tel que le conçoit Hamelin car le développement durable réconcilie développement et respect de la nature : qualité de vie, santé, emploi, éducation, culture, respect des limites des écosystèmes. Nordicité et développement durable sont résolument liés.



Les vapos ont été développées par Louis-Edmond Hamelin, géographe, chercheur et reconnu comme le « père de la nordicité ».



« Le Pré Nord présente un grand intérêt en termes d'« habitabilité », de « création de solutions améliorantes pour le bien-être des êtres humains sur terre ».

« Le développement durable expérimenté en zone nordique du Pré Nord devient intéressant en tant que modèle pour le Sud »

« Les expériences culturelles développementales du Pré Nord ont été fondamentalement ratées parce qu'on a appliqué au Pré Nord des techniques du Sud. Il y a une très grosse différence d'avec le Moyen Nord où les gens ont été obligés de s'adapter et d'innover... »

« C'est le Pré Nord qui a été le plus massacré dans le Nord. On a fait exactement les choses comme on les faisait plus au sud. Si le Parc veut faire école, il y aurait plus de travail à accomplir dans le Pré Nord, un travail beau et utile »

Louis-Edmond Hamelin.

La thématique de la nordicité et du développement durable est prometteuse car elle est tournée vers l'avenir tout en nous invitant à nous réapproprier nos racines. Vivre notre nordicité, c'est d'abord accepter l'hiver, puis chercher à s'y adapter, à vivre avec.

Une échelle de comportements face à l'hiver a été mise au point par Norman Pressman, universitaire ontarien mondialement célèbre pour ses travaux sur l'urbanisme en pays nordique.

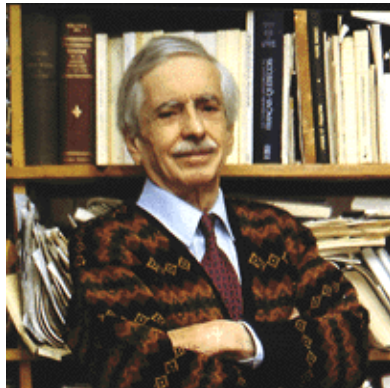
- Premier niveau : on l'endure.
- Deuxième niveau : on le tolère.
- Troisième niveau : on l'accepte.
- Quatrième niveau : on le respecte.
- Cinquième niveau : on l'apprécie.
- Sixième niveau : on le célèbre.

Selon Pressman, la plupart des scandinaves sont aux quatrième (respectent l'hiver) et cinquième niveaux (l'apprécient). Et plusieurs célèbrent carrément l'hiver (sixième niveau). Selon lui, les Canadiens en sont généralement aux stades 1 et 2, les plus enthousiastes au stade 3. Or, en fuyant sans cesse l'hiver, on ne peut s'y adapter.

**Comment vivre la nordicité et les défis du développement durable
dans une rencontre des acquis
d'hier et d'aujourd'hui ?**

**Comment l'environnement et le climat dans lesquels vivent les peuples nordiques
ont-ils apporté beauté et inventivité
dans leur habitat et dans leur mode de vie ?**

Tels sont les défis qu'entend relever le Parc de la nordicité et du développement durable du Cap-à-l'Ouest.



*« Je n'ai pas choisi de naître en hiver, mais j'ai choisi,
à l'âge de raison, de ne pas détester cette saison.
Les Québécois devraient s'adapter à l'hiver au plus sacrant,
faute de l'aimer ».*

Louis-Edmond Hamelin

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Mission, orientations et objectifs du Parc

2.1.1 La mission du Parc

Le Parc vise à mettre en valeur la péninsule du Cap-à-l'Ouest dans une optique de recherche et d'application du développement durable, d'insertion sociale et de tourisme viable et d'y proposer des activités récréatives et éducatives sur le thème de la nordicité.

2.1.2 Le thème de la nordicité et du développement durable

Comment l'environnement et le climat dans lesquels vivent les peuples nordiques ont-ils apporté beauté et inventivité dans leur habitat et leur mode de vie ? Comment vivre la nordicité et les défis du développement durable dans une rencontre des acquis d'hier et d'aujourd'hui ?

Pour répondre à ces questions, le thème de la nordicité et du développement durable se déploie autour de deux axes qui seront conjugués au passé et au présent.

Premier axe, vivre notre nordicité

Vivre la nordicité : accepter notre condition nordique pour y adapter notre mode de vie, ce qui comprend l'architecture, l'agriculture, l'alimentation et la gestion de nos ressources forestières.

- Habitat nordique (habitations écologiques, énergie solaire, systèmes de chauffage et de sanitaires alternatifs, etc.).
- Agriculture nordique (inventaire des possibilités des agroécosystèmes régionaux en termes d'espèces végétales et de races d'élevage, etc.);
- Alimentation (produits et cuisine régionales, plantes sauvages)
- Foresterie durable (coupes sylvicoles, bois raméaux fragmentés, taillis, plantations, aménagements fauniques, etc.);

Deuxième axe, célébrer notre nordicité

Célébrer la nordicité : développer le sens de la fête au travers de rites et d'activités récréatives, culturelles et artistiques propres à l'hiver et aux autres saisons.

- Loisirs, activités récréatives et touristiques (escalade, randonnée pédestre, observation faunique, traîneau à chien, glissades, raquette, pêche blanche, ski hors piste, forfaits de plein air, kayak de mer, voile, etc.).
- Ludisme : cirque social et nordique.
- Contemplation : fenêtres visuelles sur le fjord, faune, flore.
- Ludisme et célébration : fêtes, festivals, interventions théâtrales, donjons vivants, sculptures sur neige.

2.1.3 Les valeurs et principes

Le parc, en raison de son engagement envers le développement durable, se réfère à un certain nombre de valeurs et principes qui seront la référence dans l'élaboration et la concrétisation de

chaque objectif. Ces valeurs et principes font partie du document *Valeurs et principes du projet de Parc de la nordicité et du développement durable au Cap-à-l'Ouest* fourni en annexe.

2.1.4 Les retombées régionales

En tant que membre de la communauté régionale, le Parc souhaite contribuer au développement durable de celle-ci :

- en contribuant à la mise en valeur du patrimoine naturel, en développant un sentiment d'appartenance et en favorisant les activités qui mettent en valeur l'environnement nordique du Fjord du Saguenay;
- en faisant mieux connaître les techniques et les technologies durables et adaptées aux réalités régionales et en favorisant leur application dans les municipalités, les institutions, les entreprises et les organismes divers;
- en participant à la préservation et au développement de la diversité génétique régionale des cultures et des races animales d'élevage;
- en encourageant les efforts de développement régional et les modes viables d'occupation du territoire;
- en renforçant l'industrie touristique régionale;
- en réduisant le nombre de jeunes en difficulté dans la région.

2.1.5 Les objectifs du Parc

Les objectifs du Parc sont les suivants.

1. Expérimenter, développer et promouvoir le développement durable dans le contexte de la nordicité dans les domaines de l'habitat nordique, de l'agriculture, de l'alimentation et de la foresterie.
2. Donner l'occasion aux visiteurs de vivre des expériences enrichissantes en leur faisant expérimenter des techniques et des technologies innovatrices, notamment dans des habitations écologiques nordiques.
3. Faire connaître des modes de vie de différents peuples nordiques sur l'ensemble du globe.
4. Valoriser les activités récréatives et culturelles durant les quatre saisons.
5. Promouvoir le patrimoine naturel et historique du Cap-à-l'Ouest.
6. Célébrer notre nordicité par la fête et le jeu.
7. Offrir une gamme d'activités récréotouristiques hors parc de type aventure nordique en partenariat avec différents acteurs de l'industrie touristique : pourvoiries, zec, parcs, circuits aventure, auberges, etc.

2.1.6 Les clientèles visées

Le projet de Parc, grâce à ses aspects géographiques et culturels, s'adresse à plusieurs types de clientèles.

Le tourisme d'aventure. Le fjord, la péninsule sauvage du Cap-à-l'Ouest et le climat nordique sont les principaux atouts sur lesquels le Parc peut compter pour créer une demande auprès de

cette clientèle. Une affluence existe déjà pour ces éléments « créateurs de demande » à l'intérieur des auberges existantes et des circuits touristiques et d'excursion de la région. Le Parc offrira à cette clientèle un contact direct et intime avec ces « grands espaces » que sont le fjord et la montagne, un contact qu'offre magistralement le Cap-à-l'Ouest et qui est difficile à obtenir dans la région, quoiqu'en dise le matériel promotionnel. Selon le type de clientèle d'aventure, — intensif ou extensif —, le Parc offrira soit un accès sans effort à une fenêtre visuelle comme celle du promontoire de la Croix-du-Centenaire, soit un dépaysement par des expériences de ressourcement en pleine nature axées sur les sensations fortes (encadrement élevé) ou la tranquillité (encadrement faible).

Le tourisme culturel et ludique. La Fabuleuse histoire d'un Royaume accueille environ 62 000 visiteurs par année. Ceux-ci s'intéressent à l'histoire de la région et veulent découvrir sa situation et ses réalités. En d'autres mots, ils veulent se divertir tout en se cultivant. Ils sont susceptibles de visiter le site de la Nouvelle-France, le Musée du fjord et, éventuellement, le site des Écorceurs. Sachant qu'ils se situent dans une région au nord de la région habitée du globe, traversée de surcroît par ce symbole de la nordicité qu'est le fjord, ils verront à travers le thème du Parc une façon d'approfondir leur découverte de la région. C'est à cette clientèle que s'adresseront principalement l'itinéraire des peuples nordiques, les activités du centre d'interprétation et d'exposition, le cirque social et nordique, l'interprétation historique des Écorceurs et les jardins conservatoires.

Le tourisme d'affaires (clubs sociaux, entreprises et associations). Très proche du tourisme culturel, le tourisme d'affaires ou corporatif se distingue par le besoin de vivre des expériences éducatives, souvent en groupe, sous le signe de la distraction et de la récréation. Le parcours aventure sera conçu à cette fin et viendra offrir un complément aux produits plus généralement associés au tourisme culturel et ludique.

Le tourisme éducatif. Les recherches menées par le Parc en lien étroit avec le CQDD seront une source d'intérêt constant pour les milieux scolaires. Des activités spécifiquement conçues pour cette clientèle pourront être puisées à même les recherches sur l'architecture, la botanique, l'agriculture, la foresterie et le plein air.

La population locale. Le territoire du Cap-à-l'Ouest est déjà fréquenté de la population locale. La proximité d'avec les zones urbaines a favorisé le développement d'activités récréatives qui ont permis une appropriation croissante et une fidélisation. Il est souhaitable que la population locale, dans cette optique, devienne une véritable « ambassadrice » auprès des visiteurs étrangers.

Les consommateurs pour les produits agricoles et forestiers. Une bonne partie des activités économiques du Parc consistera en la commercialisation de produits agricoles et forestiers, soit auprès de la clientèle touristique du Parc, soit sur le marché conventionnel. Le territoire étant situé dans un secteur agricole actif, cette activité commerciale, en plus de procurer une stabilité économique au projet, construira des liens solides avec les acteurs locaux.

Les clientèles spécifiques. L'engagement social du Parc est inscrit au cœur des valeurs et principes de développement durable qui guident le projet. Des programmes d'insertion sociale et d'intégration dans le milieu de travail ont déjà été sollicités afin de faire une place à des clientèles spécifiques de décrocheurs ou de personnes en difficulté, par exemple, notamment au travers des activités du cirque social et nordique.

2.1.7 La politique administrative face aux propriétaires terriens

Un développement harmonieux avec les propriétaires fonciers grâce à l'intendance privée

Une grande partie du territoire du Cap-à-l'Ouest est de propriété privée ou publique (gouvernement fédéral). Le Parc compte faire peu d'acquisitions sur ce territoire afin de favoriser la participation des propriétaires à la gestion du Parc et de certaines de ses infrastructures (dont des chalets et des refuges), ainsi qu'un engagement volontaire dans la gestion des ressources fauniques et floristiques et des milieux naturels situés sur des terres privées afin de les conserver, de les aménager ou de les mettre en valeur.

Différentes formules sont explorées pour encadrer des actions, comme celle de l'intendance privée. Celle-ci est un type particulier d'ententes qui s'adresse à des propriétaires qui adoptent un mode de gestion unique pour un territoire afin de le protéger ou le mettre en valeur et à l'intérieur duquel chacun conserve son droit de parole sur la gestion et sur ce qui se fait sur sa propriété.

L'intendance privée a été retenue comme forme de partenariat avec les propriétaires en raison des contraintes inhérentes au projet et aussi en raison des avantages indéniables qui résultent de cette forme d'entente. Cette formule a donc été retenue en raison :

- du nombre élevé de propriétaires impliqués sur tout le territoire d'étude (± 60) ;
- de la lourdeur administrative de la procédure gouvernementale de création de parcs ;
- de la conservation de certains milieux naturels rendue possible à un coût raisonnable ;
- de l'éducation et de la participation des propriétaires fonciers à diverses initiatives ;
- des ententes avec les propriétaires fonciers qui peuvent toujours être modifiées ;
- de la diversité et de la richesse de la provenance des personnes impliquées qui apportent une vision pluridisciplinaire à l'intendance ;
- de la souplesse de la structure organisationnelle face aux besoins particuliers ;
- de l'établissement de partenariats entre différents organismes.

Dès les tous débuts du projet, au printemps de 1996, un premier noyau composé d'une quinzaine de propriétaires a été approché. Des rencontres individuelles et de groupe ont été tenues afin de les informer du projet et réaliser un inventaire de leurs besoins et attentes par rapport au développement du Cap-à-l'Ouest.

Puis, les contacts avec les propriétaires se sont intensifiés au cours de l'été et de l'automne de 1999. Le noyau d'origine s'est alors élargi à une quarantaine de propriétaires qui possèdent un territoire de plus de 5 000 hectares. Ces propriétaires ont signé une déclaration d'intention favorable au projet.

En terminant, il est important de noter que depuis ce temps, les propriétaires ont créé L'Association de propriétaires de la péninsule du Cap-à-l'Ouest (L'APPCO) pour les représenter. Plusieurs des développements dont il sera fait part dans la suite de ce document impliquent un partenariat à court et à long terme avec les propriétaires. Certains de ces partenariats sont déjà amorcés alors que d'autres restent à définir.

2.2 Description des principaux aménagements

2.2.1 Les principales infrastructures

Le Parc de la nordicité et du développement durable sera composé :

- d'un centre d'accueil. Ce bâtiment, d'un style architectural original, mettra à profit les techniques de construction nordiques traditionnelles, héritage du passé, autant que les techniques et technologies récentes. Il sera le lieu d'installations interactives, d'expositions, de séminaires, de stages et de formations diverses;
- d'un itinéraire historique de bâtiments de différentes contrées nordiques du globe, situé dans le secteur du centre d'accueil;
- d'un circuit d'épreuves aventure situé dans le secteur du centre d'accueil;
- d'un accès visuel exceptionnel sur le fjord pour le grand public (circuits, touristes de passage, etc.);
- de jardins et de vergers conservatoires pour la diffusion de variétés (cultivars) nordiques ou patrimoniales;
- de bâtiments pour l'élevage de races nordiques ou patrimoniales;
- de refuges et de chalets adaptés à la nordicité qui permettront aux visiteurs d'expérimenter des techniques et des technologies nouvelles;
- d'aires de camping d'accès terrestre et maritime;
- d'infrastructures récréatives et ludiques sur la péninsule;
- d'un restaurant, d'un café-bar et d'une épicerie dans le secteur de l'accueil.

2.2.2 Les grands secteurs d'aménagement récréatif et touristique

Dans la partie intensive, l'accueil sera axé sur les besoins du grand public et traitera de la thématique des peuples nordiques. Quant aux possibilités contemporaines de l'habitat nordique, elles seront reflétées dans la partie extensive au travers des îlots de refuges et des chalets.

Activités intensives dans le secteur de l'Anse-à-Benjamin : un centre d'accueil et d'interprétation construit selon les techniques d'hier et d'aujourd'hui où se tiendront des expositions sur l'habitat des nations nordiques de la zone du Pré Nord et du Moyen Nord circumterrestres (Ilnus, Inuits, Caréliens, Russes de l'Ouest, Scandinaves, Lapons, par exemple). L'aspect de l'histoire des peuples nordiques pourrait prendre la forme d'un circuit éducatif de visite guidée autour du centre d'accueil, sur une superficie et selon le concept développé en 2.3. L'habitat, la nordicité et le développement durable y seraient aussi abordés au travers de la nourriture, de l'hébergement, de l'artisanat, des produits de consommations offerts, etc. La route actuelle serait améliorée ou un autre tracé serait choisi pour améliorer l'accès à la Croix-du-Centenaire qui offre la plus importante fenêtre visuelle sur le fjord de la zone intensive. Un système de navette pourrait être mis en place et des activités spéciales comme la descente en tyrolienne en augmenteraient l'attrait. Le premier tronçon du sentier Eucher fera partie de la zone intensive.

Activités extensives : îlots de refuges et chalets construits sur le territoire de la péninsule, selon des techniques et des approches d'hier et d'aujourd'hui. L'ensemble du territoire, mais

particulièrement la zone extensive, sera le lieu pour les activités récréatives en nature, piste cyclable en montagne, chien de traîneau, ski de randonnée, pêche blanche, glissade, promenades accompagnées de lamas, kayak. Une mise en marché spécifique sera nécessaire en fonction des clientèles. Les tronçons plus éloignés du sentier Eucher et les accès des principales rives pourront faire l'objet d'efforts particuliers de développement en rapport avec le réseau de camping maritime du parc marin et des forfaits impliquant des auberges et des entreprises de la rive nord du Saguenay, par exemple. Dans cette veine, les activités proposées par les propriétaires, comme des pourvoires, la pêche en lac, les séjours en cabane à sucre, randonnées équestres seront encouragées.

2.2.3 Les grands secteurs d'aménagement agricole

La diversité des activités économiques est un gage de stabilité financière pour le Parc. La production agricole permettra à la fois d'offrir un produit d'appel pour le tourisme et de diversifier les revenus du Parc. Elle prendra la forme d'une production agricole biologique commerciale avec des installations pour en faire la transformation et la distribution.

La production sera choisie avec soin pour offrir à la population (et aux touristes) des produits spéciaux. Ainsi, combler les manques locaux ou régionaux n'entrerait pas en concurrence avec les fermes locales. À noter, cependant, qu'il existe des contraintes administratives pour les produits contingentés comme les produits laitiers et les œufs. Voici quelques possibilités : fruits, produits du terroir (fromage, vin,...), semences biologiques (obligation pour la certification en 2005). Aussi, il y a un manque en ce qui a trait à l'abattage d'animaux fermiers, à la vente hors supermarchés pour les petits producteurs, à la recherche et à la préservation de cultivars de végétaux (annuelle, vivace, arbuste et arbre) et de races d'élevages nordiques ou patrimoniaux.

Les aménagements seront constitués, dans la première étape, par des bâtiments d'élevage consacrés aux espèces patrimoniales¹ (bovin, ovin, caprin, porc, avicole,...), un ou des vergers conservatoires constitués par divers arbres fruitiers adaptés (prune, poire, pomme, framboises,...), un ou des jardins conservatoires pour la production de semences biologiques de plantes patrimoniales ou nordiques et les installations nécessaires (serre, hangars,...). Les ventes se constitueront alors d'animaux, de fruits, de greffes d'arbres et d'arbustes fruitiers (pépinière), de semences et de plants de légumes et de fleurs patrimoniaux.

Par la suite, il pourrait s'ajouter de petites installations d'abattage et de boucherie, une cuisine de transformation, un lieu pour la vente de produits du terroir et régionaux, des installations pour l'entreposage, la manutention et la distribution de semences biologiques. Ces installations permettraient d'augmenter les revenus et, surtout, de servir les agriculteurs locaux pour transformer et vendre leur production.

Il est important que l'ensemble des constructions s'implantent dans les zones non agricoles (sablère, affleurements rocheux,...) ou dans les sections dézonées, tout en préservant le plus possible les parties de ces sections qui pourraient quand même porter une activité agricole quelconque (jardins, pépinière, serres,...).

¹ Les élevages conservatoires seront mis en place en partenariat avec le Centre paysan et les associations pour la sauvegarde de ces espèces. L'effort de sauvegarde doit justement imposer justement une multiplication de ces sites pour développer la diversité génétique des espèces.

La société qui gèrera le Parc deviendra alors producteur agricole². Ce volet de l'agriculture revêt une grande importance en terme d'acceptabilité sociale par le milieu environnant, puisque l'implantation des installations d'accueil se fera dans un milieu fortement agricole.

2.3 Programmation et animation

2.3.1 Des peuples nordiques... divers !

Le Nord a été habité par de nombreux peuples dont les efforts d'adaptation se sont traduits en divers modes de vie. Les Lapons ou Samits, les Nenets, les Scandinaves en général (incluant les finlandais), les Evenks de Sibérie, les Russes, les Tchoukches du nord de l'Asie, les Mongols, les habitants du Groenland, les Inuits de l'Alaska et du nord du Canada, les Ilus, les autres québécois et canadiens de la zone nordique ont appris à vivre et à composer, chacun à leur manière, avec un environnement généreux, mais aussi souvent hostile. Leur expérience parfois millénaire offre maints enseignements pour les populations vivant plus au sud, notamment en ce qui concerne la façon de construire et d'aménager le territoire d'une manière efficace, économe en énergie, propice aux échanges humains et aux activités diverses comme l'agriculture et l'élevage, par exemple.

Pour voir clair au travers de cette multitude d'expériences, une première classification du type d'habitat des peuples nordiques est nécessaire car les façons de vivre et de construire diffèrent fondamentalement selon la période de l'histoire, leur situation urbaine ou rurale, ou encore l'affectation principale des lieux et des bâtiments. Cette démarche s'avère nécessaire au développement des concepts architecturaux à la base de la programmation et de l'animation.

La période. Trois grandes périodes peuvent être identifiées, chacune comprenant un certain nombre de subdivisions, selon le temps. La *période primitive* correspond à l'utilisation de matériaux et au recours à des techniques de construction qui ont été abandonnés à un moment de l'histoire et qui ne sont plus en usage aujourd'hui. La *période traditionnelle* correspond au mode de vie et à l'architecture pratiqués depuis des centaines d'années, sans rupture dans la continuité mais comprenant des adaptations diverses selon les lieux et les époques. Finalement, la *période récente* ou contemporaine se caractérise par une rupture radicale de l'architecture survenue habituellement au moment de l'arrivée des nouvelles technologies et des nouveaux matériaux.

Le caractère urbain ou rural. Les maisons rurales, même regroupées en hameaux denses, n'obéissent pas aux mêmes fonctions que les maisons urbaines. Une habitation est liée à son environnement et compose un ensemble cohérent avec les autres bâtiments. Les dynamiques d'implantation étant d'abord collectives, l'organisation d'une ferme ou d'un hameau agricole, par exemple, prend son sens lorsqu'on prend en compte ce que le climat impose face aux besoins de la vie quotidienne de l'ensemble du groupe. Par ailleurs, la forme d'agriculture pratiquée, qu'elle soit sédentaire ou nomade, influence du tout au tout les matériaux, les formes, l'esthétique et les fonctions de l'architecture des bâtiments, de même que leur aménagement sur le territoire.

Les affectations. Les bâtiments sont fondamentalement différents selon que leur fonction est résidentielle, utilitaire ou institutionnelle. Les résidences principales sont à différencier, par exemple, des chalets de montagne que les peuples pastoraux occupaient pendant les périodes de

² On le devient en vendant annuellement 5 000 \$ ou plus de produits agricoles et en le déclarant au MAPAQ. Il faut alors payer la cotisation obligatoire (environ 600 \$/an pour une coopérative) au syndicat accrédité (UPA). On est toutefois libre d'adhérer ou non au syndicat.

transhumance. Également, les bâtiments institutionnels, comme les édifices religieux, appartiennent à une catégorie distincte car ils obéissent à des règles de construction particulières.

2.3.2 Une thématique vaste et féconde

Le nombre de peuples nordiques ayant existé ou qui existent encore, la diversité de leur environnement de vie et des adaptations qui en ont découlé, ainsi que les évolutions substantielles de leur habitat au fil du temps sont une source pratiquement inépuisable d'éléments de représentation pour le Parc. Cependant, il va de soi qu'une approche encyclopédique de la thématique serait irréalisable au sein d'un itinéraire historique.

En effet, une approche encyclopédique imposerait de représenter les bâtiments en évoquant minimalement leur environnement d'origine, en les situant au sein d'une chronologie historique, ce qui imposerait des installations aux dimensions trop imposantes. Dans le contexte de ce parc, de l'espace et des budgets disponibles, une telle approche contraindrait à un survol de la thématique. Or, il importe d'éviter à tout prix la « dineylandisation » d'une thématique en la traitant d'une manière trop superficielle.

Il s'avère donc nécessaire de déterminer un sous-thème qui servira de pivot à la thématique. En abordant à la thématique sous un angle particulier et en la recentrant, ce pivot lui gardera sa pleine portée tout en la dispensant d'être exhaustive sur l'ensemble du mode de vie des peuples nordiques. Un centre d'interprétation situé dans le centre d'accueil pourra fournir une information complémentaire sous une forme virtuelle, au moyen d'expositions classiques et interactives.

Ce sous-thème servant de pivot à la thématique sera celui de la quête de la chaleur dans l'univers de la nordicité.

2.3.3 La chaleur dans l'univers de la nordicité

Il peut paraître paradoxal d'aborder la vie des peuples des régions les plus froides de la planète sous l'angle de la chaleur. Or, la contradiction n'est qu'apparente puisque l'adaptation au froid pourrait se résumer, en dernière analyse, en une quête ultime de chaleur (une aurore boréale n'est-elle pas une forme de feu ?).

L'être humain, contrairement aux grands mammifères laineux de la dernière ère glaciaire, n'a que très peu bénéficié d'adaptations biologiques ou génétiques au froid. Son corps étant vulnérable à la déperdition thermique, sa capacité à occuper le Nord va dépendre d'innovations techniques et de perfectionnements indispensables dans le mode de vie pour se nourrir, se vêtir, se loger et se transporter adéquatement dans cet environnement particulier.

L'économie d'énergie, d'espace et de temps sera au cœur du défi quotidien et imposera une collaboration et une entraide qui vont modeler l'organisation de la vie quotidienne et l'aménagement de l'espace et des bâtiments. Se protéger du froid et produire de la chaleur seront deux aspects d'une même démarche au cœur de la survie des humains et des animaux qu'ils domestiquent. Le thème de la chaleur peut donc être conjugué aux plans de la vie domestique, de l'alimentation, de l'agriculture-élevage, de l'architecture, de l'aménagement du territoire, du chauffage, des transports, c'est-à-dire de tout ce qui représente le fait de VIVRE la nordicité.

Par ailleurs, le thème de la chaleur peut aussi être vu au plan social et spirituel. Les peuples nordiques ont appris non seulement à vivre en nordicité mais aussi à en jouir, à la CÉLÉBRER. Les fêtes et les rites, les cérémonies à caractère religieux et même les activités ludiques avaient et

ont encore pour but de célébrer l'unité vécue entre tous les membres de la communauté. Ces peuples, en raison de leur environnement parfois hostile, ont dû ressentir d'une manière vitale les liens d'entraide et de collaboration tissés au sein de la collectivité. En somme, cette unité vécue prend forme dans toutes les manifestations de leur culture, de l'organisation de la vie quotidienne jusqu'à la mythologie.

On retrouve d'ailleurs ce thème du sens de la collectivité — par opposition à un individualisme perçu comme une menace pour le groupe — dans les grands mythes nordiques scandinaves, finlandais et Inuits comme la légende d'Atanarjuat, par exemple, récemment mise en film.

Le thème de la chaleur et de la communauté humaine mène donc sur le terrain de la spiritualité — traditionnellement représentée par le feu — qui est le lieu du questionnement de l'individu sur le sens de la vie et de ses rapports au monde. Les défis d'un développement durable posent, au plan spirituel, les questions de survie collective, d'équité et d'espoir en l'avenir de l'humanité en mettant chaque individu face à sa responsabilité face à autrui et au regard de la parcelle d'écosystème de laquelle il dépend. Une parcelle d'écosystème située, pour ce qui nous concerne, au 49^e parallèle, et qui amène ses exigences propres.

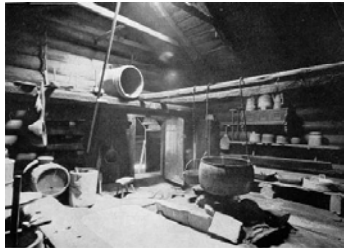
2.3.4 Un exemple d'exploitation du thème

Nous arrivons sur le site du Parc de la nordicité et du développement durable du Cap-à-l'Ouest. Déjà, la beauté du site et l'originalité de l'architecture des bâtiments attire l'attention. Une fois la voiture garée, le visiteur se dirige instinctivement vers la billetterie située à l'entrée du centre d'accueil et d'exposition où différents forfaits lui sont proposés pour les activités culturelles, ludiques ou de plein air.

Le visiteur a fait son choix, ce sont les activités culturelles qui l'intéressent. Un premier guide se présente pour exposer la mission du site, les différentes activités comme le parcours aventure. Il lui précise l'intérêt de visiter les expositions en cours dont celle portant sur l'histoire de la région et du Québec au regard de la nordicité qui relate les efforts des habitants d'ici face à l'hiver, depuis les premiers marins arrivants de France qui ont passé leur premier hiver sur les bateaux coincés dans les glaces du fleuve...

Avant d'inviter le visiteur à accéder à l'itinéraire des peuples nordiques, le guide montre l'immense globe terrestre lumineux sur lequel figurent les différentes zones nordiques circumterrestres. Le temps d'une brève introduction sur le concept de nordicité et un groupe de quelques personnes est constitué pour amorcer la visite.

Les paragraphes qui suivent donnent un exemple fictif des propos d'un guide accompagnant des touristes au sein de l'itinéraire des peuples nordiques. Tout au long du parcours, différents aspects de leur mode de vie seront abordés au travers du thème de la quête de la chaleur. On peut imaginer le type d'installations que le visiteur découvrira et les autres sujets abordés par le guide dans les prochaines étapes du circuit :



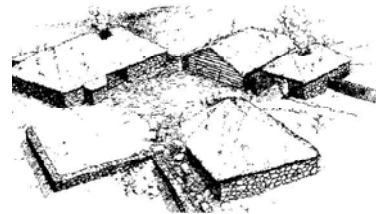
Intérieur d'une maison norvégienne traditionnelle

utilisation de la biomasse, aménagement des habitations, matériaux, techniques, vie quotidienne, etc. Nous sommes à mi-parcours et le guide entretient le groupe des techniques de chauffage.

« Les peuples du Nord de l'Europe comme les Scandinaves et les Finlandais, à l'image des habitants de l'Arctique, ont commencé à chauffer leurs demeures de la manière la plus simple qui soit, un feu au centre de la pièce principale, souvent d'ailleurs la seule pièce de la maison. Ne connaissant pas ou ne pouvant pas produire de mortier pour sceller des pierres entre elles, la cheminée était inexistante. La fumée s'échappait donc par une ouverture pratiquée sur le toit de la maison, ce qui ne manquait pas de produire des problèmes respiratoires chroniques pour les occupants, comme le démontrent les recherches archéologiques récentes.



Habitation arctique (Alaska). Des maisons comme celle-ci étaient creusées dans le sol. On y pénétrait par le toit. Des os de baleine servaient de chevrons pour soutenir le toit.



Ferme médiévale norvégienne



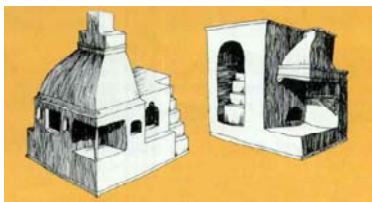
Maison traditionnelle au Danemark



Reconstitution de maisons vikings, Anse-aux-Meadows, Terre-Neuve



Les Finlandais, autour de l'An mil, ont développé les premiers foyers capables d'absorber la chaleur dans de la maçonnerie. Grâce à l'ajout d'une masse thermique, ils pouvaient dorénavant faire le feu, quitter la maison pour la durée des travaux extérieurs et revenir, une fois le feu éteint, pour profiter d'une chaleur confortable accumulée pour le reste de la journée et de la nuit. Surtout, ils pouvaient y vivre sans se faire enfumer, une avancée qui a radicalement transformé leur qualité de vie.



Foyers de masse primitifs faits d'argile, nord de l'Europe

Plus tard, ces premiers foyers de masse ont pu se doter d'une cheminée jusqu'à ce qu'une autre invention révolutionne les techniques de chauffage. Dans les années 1767–1775, les Finlandais ont ajouté une seconde chambre de combustion, un principe inspiré des poêles allemands. En générant des températures plus élevées, c'est-à-dire entre 850°C et 1 100°C plutôt qu'autour de 650°C pour un feu ouvert, cette seconde chambre brûle les gaz, un principe encore appliqué aujourd'hui pour rendre les systèmes plus efficaces et plus propres pour l'environnement.



Les parois du cœur des foyers de masse sont des conduites de maçonnerie : les gaz en combustion, avant d'atteindre la cheminée, y descendent pour réchauffer toute la masse. En raison de son importance (plus de 10 tonnes), une douce chaleur irradie les pièces d'une manière constante, pendant plusieurs heures, ce qui est idéal dans les maisons bien isolées que les poêles et foyers modernes surchauffent facilement.

Un foyer ouvert traditionnel perd au moins 80 % de sa chaleur par la cheminée et un poêle à combustion lente, au moins 50 %. Le foyer de masse est beaucoup plus écologique. En laboratoire, il perd entre 8 et 10 % de chaleur, comparativement à environ 22 % pour un poêle homologué EPA. On dit que son efficacité de combustion se situe entre 90 et 92 %.

Les foyers de masse thermique et les planchers chauffants sont de plus en plus en vogue. Ils nous font redécouvrir le confort, l'économie, et l'efficacité du chauffage radiant qui avait sombré dans l'oubli depuis que les anciens radiateurs à l'eau qui procuraient une douce chaleur dans les vieilles écoles et les institutions sont devenus rares.

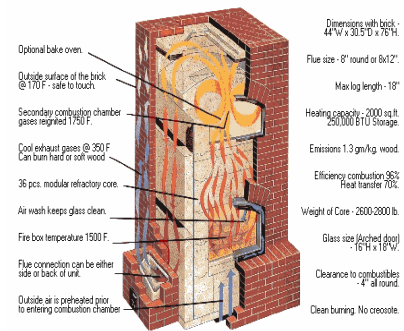
Les maisons expérimentales en ballots de paille de l'écohomeau du G.R.E.B. (Groupe de recherches écologiques de la Batture), qui sert de pôle expérimental pour le Parc, ont été construites avec l'intention d'utiliser au mieux la masse thermique. Un à deux feux suffisent quotidiennement ou aux deux jours pour chauffer l'air et l'eau de toute une résidence de 2 000 pieds carrés, selon la température extérieure, la taille et les caractéristiques du foyer et de la maison.

Vous pouvez constater vous-mêmes, dans le centre d'accueil du Parc, le confort et l'efficacité de ce type de chauffage. Les longues ondes infrarouges du foyer de masse chauffent les corps et les objets en plus de chauffer l'air ambiant. Foyers de masse, murs de mortier, planchers chauffants sont autant d'éléments destinés à accumuler la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été, tout en réduisant les écarts de température à l'intérieur d'une même journée.

Je vous invite à visiter l'exposition scientifique du centre d'accueil où différentes expériences physiques sont proposées au visiteur afin de mieux comprendre, tout en s'amusant, les phénomènes de radiation, d'inertie thermique, de conduction et de convection de la chaleur. »

Suite de la visite...

Temp-Cast Specifications



3. ORIENTATION MARKETING DU PROJET

L'étape suivante du projet consiste à définir, avec l'aide d'une firme spécialisée, la stratégie marketing du projet. Une fois l'intérêt de la thématique confirmé, les neuf « P » du marketing touristique guideront la mise en route du projet :

1. Produit
2. Positionnement concurrentiel
3. Partenariat
4. Promotion
5. Programmation
6. Prix
7. Prix forfaitaires
8. Points de vente
9. Personnel

À ce sujet, voici un tableau destiné à la firme privée. Il résume la réflexion amorcée par le comité de gestion du Parc concernant les neuf « P ».

Tableau de l'orientation marketing du projet du Parc de la nordicité et du développement durable du Cap-à-l'Ouest

(en partenariat avec les propriétaires du territoire)

Types de clientèles	Créateurs de demande	Produits	Installations, services, programmation	Promotion
1a) Tourisme d'aventure intensif (50%).	A. Fjord, péninsule sauvage, climat nordique B. Circuits touristiques de la région et auberges	<ul style="list-style-type: none"> Contact direct, intime et sans effort avec les grands espaces que sont le Fjord et la montagne Sensations fortes dans un paysage grandiose 	<ul style="list-style-type: none"> Accès grand public par une route (navettes ou accès libre) à la fenêtre visuelle sur de la Croix-du-Centenaire, jumelé à des activités spectaculaires comme une descente en tyrolienne, par exemple. 	<ul style="list-style-type: none"> Se servir de la fenêtre visuelle de la Croix-du-Centenaire comme source importante d'achalandage auprès des visiteurs de passage qui veulent avoir un « contact » avec le fjord S'en servir comme d'une amorce pour diverses activités payantes (nature, culturelles et autres)
1b) Tourisme d'aventure extensif à encadrement élevé (25%)	A. Fjord, péninsule sauvage, climat nordique. éloignement ET proximité B. Circuits d'excursions de la région	<ul style="list-style-type: none"> Expériences en pleine nature, sensations fortes dans un paysage grandiose, dépaysement des grands espaces, divertissement maximal 	<ul style="list-style-type: none"> Pourvoiries, forfaits aventure, sentiers, chalets, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> S'en servir pour forger une partie de l'image du projet à l'extérieur
1c) Tourisme d'aventure extensif à encadrement faible (25%)	A. Fjord, péninsule sauvage, climat nordique, éloignement ET proximité, calme B. Circuits d'excursions nature de la région	<ul style="list-style-type: none"> Expériences en pleine nature, beauté, dépaysement des grands espaces, repos, ressourcement, santé Sensations fortes dans un paysage grandiose 	<ul style="list-style-type: none"> Refuges et chalets Activités d'aventure et de plein air 	<ul style="list-style-type: none"> S'en servir pour forger une partie de l'image du projet à l'extérieur
2- Tourisme culturel et ludique	A. Circuit touristique : la Fabuleuse (62 000 visiteurs), site Nouvelle-France, Musée du fjord, Écorceurs B. Fjord, péninsule sauvage, climat nordique	<ul style="list-style-type: none"> Thème de la nordicité et du développement durable Alimentation « exotique » et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraires des peuples nordiques (habitations) Centre d'interprétation et d'expositions Interprétation historique (Écorceurs) Restauration, produits alimentaires Jardins conservatoires et races patrimoniales Cirque social et nordique, donjons Événements 	<ul style="list-style-type: none"> Se servir de l'itinéraire des peuples nordiques et du cirque social et nordique comme support au contenu, à la thématique: en faire l'image centrale du projet à l'extérieur S'accrocher au contenu culturel de <i>La Fabuleuse</i> (vidéo) (62 000 visiteurs) et du Musée du fjord

3- Tourisme d'affaires : clubs sociaux, entreprises et associations	Circuit touristique : la Fabuleuse, site Nouvelle-France, Musée du fjord, Écorceurs B. Fjord, péninsule sauvage, climat nordique	<ul style="list-style-type: none"> • Distraction et récréation éducative • Thème de la nordicité et du développement durable • Beauté du site • Sensations fortes dans un paysage grandiose 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours aventure 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion de forfaits adaptés aux groupes sociaux d'entreprises et d'institutions publiques et parapubliques régionales.
4- Tourisme éducatif	A. Écorceurs B. Fjord, péninsule sauvage, climat nordique	<ul style="list-style-type: none"> • Thème de la nordicité et du développement durable • Expériences d'apprentissage et de découvertes • Territoire laboratoire pour la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation sur le site • Parcours aventure • Recherches sur l'architecture, la botanique, l'agriculture, la foresterie, le plein air pour pérenniser l'intérêt de la région et pour gagner en crédibilité et en authenticité sur le thème principal de la nordicité • Activités en lien avec le milieu scolaire (primaire, secondaire, collégial, universitaire) • Immersion 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des activités éducatives liées au développement durable de notre région qui créeront un attachement constructif auprès des jeunes et moins jeunes • Tisser des liens étroits avec les travaux du CQDD
5- Population locale qui souhaite profiter fréquemment du site pour certaines activités récréatives familiales ou individuelles	Fjord, péninsule sauvage, isolement ET proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Marche et points d'observation • Pêche blanche • Activités ludique • Festivals et fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteurs réservés à la marche, à la détente, à l'observation, à la cueillette 	<ul style="list-style-type: none"> • Instituer une certaine gratuité pour des activités qui fidélisent dans la durée afin que les populations locale et régionale deviennent des ambassadeurs (bouche à oreille) auprès des visiteurs étrangers • Autrement dit, faire du Cap-à-l'Ouest un « terrain de jeu » de ville de Saguenay
6- Consommateurs pour les produits agricoles et forestiers	Milieu agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Produits du commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Production et commerce • Partenaires du projet : propriétaires et producteurs agricoles et forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'économie du projet pour assurer sa stabilité financière • Construire des liens solides avec les acteurs locaux (acceptabilité sociale)
7- Clientèles spécifiques			<ul style="list-style-type: none"> • Parcours aventure • Programmes d'économie sociale : insertion sociale et intégration dans le milieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'engagement social du projet

ANNEXE

Valeurs et principes du projet de Parc de la nordicité et du développement durable au Cap-à-l'Ouest

Le parc, en raison de son engagement envers le développement durable, se réfère à un certain nombre de valeurs et principes qui seront la référence dans l'élaboration et la concrétisation de chaque objectif. Ces valeurs et principes réfèrent directement au développement durable.

Le développement durable est avant tout un choix de société qui place l'être humain au cœur des préoccupations du développement, tel que le précise le rapport Brundtland : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Pour bien comprendre la portée de cette notion, il suffit d'analyser séparément les deux mots : développement et durable. Le terme développement signifie le développement des individus et par le fait même, de la société dans laquelle ils se trouvent. Puisque le développement fait référence à l'augmentation du mieux-être des collectivités dans leur ensemble, il ne peut donc être réduit à la seule croissance économique³. Le développement se doit d'être global.

Le terme durable fait référence à la dimension de pérennité de l'espèce humaine, laquelle dépend de son environnement. Cette définition intègre la notion d'espace et de temps. L'espace, parce qu'il est question de la satisfaction des besoins et la poursuite du mieux-être de tous les humains où qu'ils soient; le temps, parce que les générations futures sont aussi prises en compte.

Au plan économique

- Développer en priorité le marché intérieur et les circuits commerciaux courts, particulièrement en ce qui a trait à la production des denrées de base ;
- Moderniser continuellement les moyens et les outils de production ;
- Intégrer les coûts écologiques et sociaux ;
- Orienter les recherches vers des fins socialement et écologiquement acceptables ;
- Adopter des mesures d'équité économique qui considèrent l'ensemble du développement plutôt qu'uniquement les profits.

Au plan écologique

- Minimiser les atteintes aux écosystèmes naturels ;

³ « Il importe de distinguer le développement de la personne du développement économique ; tant à l'échelle individuelle qu'à l'échelle sociale, l'économie demeure un moyen de développement, plutôt qu'un objectif en soi. Et même à titre de mesure, l'indicateur économique doit être utilisé avec la plus grande circonspection car il comporte de nombreux biais, et ne traduit qu'indirectement le niveau de développement d'une région ». GENDRON, Corinne, PROVOST, Michel (sous la direction de), *Entreprise et développement durable, Opérationnaliser le développement durable au sein de l'entreprise*, Éditions ACFAS (Les Cahiers Scientifiques 88), 1996, p. 119.

- Intensifier la mise en valeur des écosystèmes et de leur bio-capacité ;
- Utiliser les ressources naturelles à des fins socialement utiles ;
- Limiter la consommation des combustibles fossiles ;
- Limiter la consommation des ressources épuisables ;
- Limiter la consommation de produits nuisibles pour l'environnement ;
- Préserver et améliorer la qualité des paysages ;
- Maintenir et améliorer la biodiversité des écosystèmes.

Au plan social

- Promouvoir des modes de vie à plus faible empreinte écologique ;
- Créer de l'emploi ;
- Promouvoir la prévention en matière de santé et de sécurité ;
- Maintenir un niveau acceptable de cohésion sociale et favoriser l'intégration des jeunes, femmes, personnes âgées et handicapés ;
- Promouvoir la spécificité et l'évolution culturelle ;
- Appliquer des principes démocratiques fondés sur l'ensemble des droits de la personne ;
- Créer des partenariats pour les projets de développement.

Au plan de l'aménagement du territoire

- Respecter la capacité de renouvellement des ressources et de support du territoire ;
- Mettre en place un réseau de transport à faible empreinte écologique en favorisant les circuits commerciaux courts de production et de transformation ;
- Améliorer les paysages des secteurs habités ;
- Faciliter l'accès aux ressources agricoles, forestières, paysagères et autres ;
- Limiter les plus possible les conflits d'usage.